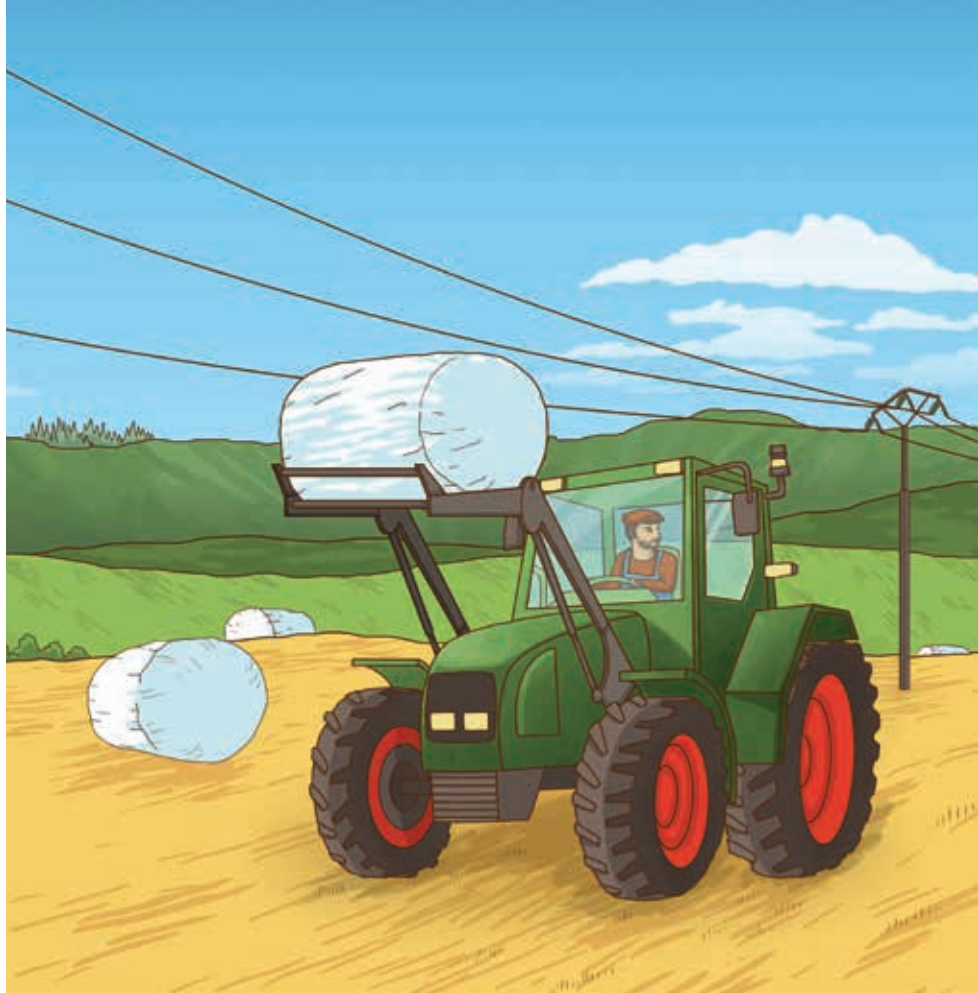




Prudence sous les lignes  
Activités d'élagage et d'agriculture



## Agriculteurs, gardes forestiers, chasseurs, propriétaires de forêts et de vergers

Les lignes électriques moyenne et haute tension sont à seulement 6 mètres de hauteur du sol. La distance par rapport à une ligne aérienne peut varier verticalement et horizontalement: les lignes électriques peuvent se rapprocher du sol suite à des variations de température et osciller latéralement sous l'effet du vent.



## L'utilisation de machines agricoles à proximité de lignes électriques aériennes requiert la plus grande prudence.

### Vous faites les travaux suivants:

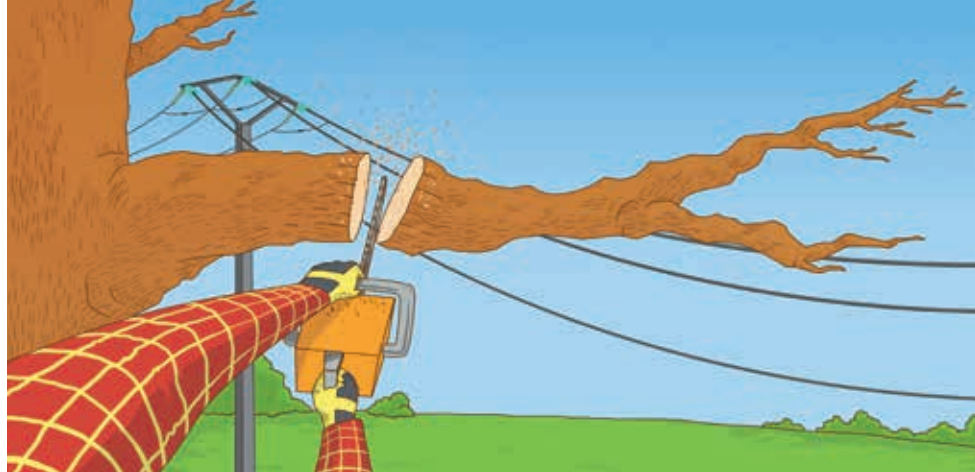
- Vous élaguez, abattez ou coupez des arbres et haies.
- Vous parcourez régulièrement vos cultures à pied ou à bord de machines agricoles.
- Vous circulez avec votre engin de grande hauteur ou de hauteur variable (moissonneuse, ensileuse, tracteur avec chargeur frontal, remorque à benne basculante ...).
- Vous traitez des cultures (en aérien ou au sol).
- Vous manipulez des objets encombrants (matériel d'arrosage, tuyaux, échelles...).
- Vous déchargez des produits agricoles ou du matériel.
- Vous installez des systèmes d'irrigation, aménagez des drains, procédez à des arrosages.

### Toute opération à proximité de lignes électriques vous expose à des risques éventuels.

En vous rapprochant trop près d'une ligne aérienne, vous ou votre engin pouvez provoquer un arc électrique et vous risquez ainsi une électrisation.

### Protégez-vous en restant à distance des lignes et respectez les mesures de prévention ci-après:

- Ne remblayez pas votre terrain sous une ligne électrique.
- Pour toute modification sous une ligne, contactez Creos.
- Ne stockez pas de matériel ou des produits agricoles sous une ligne.



- Si possible, ne manœuvrez pas seul sous les lignes avec des engins de grande hauteur, mais faites-vous accompagner d'une personne qui vous alertera si vous vous rapprochez de trop.
- N'installez pas et ne déplacez pas sans précaution du matériel d'arrosage sous les lignes.
- Manipulez les tuyaux en position horizontale et loin des lignes.
- Respectez les distances de sécurité lors de l'arrosage.
- Ne touchez jamais un objet en contact avec une ligne électrique.
- Ne touchez jamais une branche tombée sur une ligne.
- Ne faites pas de feu sous une ligne électrique.
- Lorsque vous travaillez à proximité d'une ligne électrique aérienne, respectez une distance de 4 mètres entre la ligne électrique et la personne, l'engin, l'outil ou la branche (lors de l'élagage).
- Renseignez-vous auprès de votre exploitant de réseau avant d'effectuer des travaux souterrains ; des câbles électriques peuvent être enfouis.

**Si un élagage est nécessaire, appelez le service Élagage de Creos au numéro de téléphone 2624-7730. Nous exécutons l'abattage et l'élagage gratuit de vos arbres et arbustes aux endroits dangereux.**

## Conseils en cas d'accident

- Interdisez tout accès au site de l'accident pour empêcher un accident supplémentaire (distance minimum de 10 mètres).
- Ne touchez jamais une personne blessée si elle est encore en contact avec la ligne électrique ; vous pourriez vous électriser vous-même.
- Ne touchez pas aux câbles même tombés au sol.

Contactez d'urgence Creos au numéro **8002-9900**

Alertez les pompiers, la Protection Civile **112** et la police **113**